CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

TABLES DES MATIÈRES

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
- TABLES DES MATIÈRES
- ARTICLE 1 : OBJET & PRESTATION
- ARTICLE 2 : INFORMATIONS SUR LES PRIX DE RÉFÉRENCE
- ARTICLE 3 : CONDITIONS DE COMMANDE
- ARTICLE 4 : CONDITIONS DE PAIEMENT
- ARTICLE 5.1 : MODALITÉS DE LIVRAISON
- ARTICLE 5.2 : FORCE MAJEURE
- ARTICLE 6 : TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ
- ARTICLE 7 : GARANTIES LÉGALES DE CONFORMITÉ
- ARTICLE 8 : DROIT DE RÉTRACTATION
- ARTICLE 9: LOI APPLICABLE – LITIGE
- ARTICLE 10: INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

ARTICLE 1 : OBJET & PRESTATION

Le présent document définit les conditions générales de vente applicables à tout achat réalisé auprès de l'association "Fédération Française de Jeu de Rôle" [ci-après nommé "**l'Organisateur**"] et de son client [ci-après nommé "**Les Clients**" ou "**le Client**"] dans le contexte de la vente des marchandises pour l'événement dénommé "Rôl'Event".
La vente de marchandises se réalise par l'intermédiaire de la plateforme de vente HelloAsso [ci-après nommé "**La Plateforme**"] et les Conditions Générales de Vente de la boutique [ci-après nommé "**CGV**"].

Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par l'Organisateur auprès d'acheteurs non professionnels, désirant acquérir l'un ou plusieurs produits proposés à la vente [ci-après dénommé "**Les Produits**"] par L'Organisateur sur le site https://www.rolevent.fr.
Les présentes CVG prévalent sur le Règlement et sur les Conditions d'Utilisation de la Plateforme en cas de contradiction de leurs dispositions et termes respectifs.

Les Produits proposés à la vente sur le site sont les suivants :

- Hoodies
- T-Shirt
- Gourde
- Dice Tray
- Carnet A5

Le présent contrat a pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le contexte de la vente en ligne des produits proposés par L'Organisateur au client.

Les caractéristiques principales des Produits et notamment les spécifications, visuels et indications de dimensions ou de capacité des produits, sont présentées sur le site et le client est tenu d'en prendre connaissance avant de commander.

Le choix et l'achat d'un produit sont de la seule responsabilité du client âgé de plus de 18 ans et ayant la pleine capacité juridique.

Pour le client, toute commande passée sur le site lui sera livrée à son domicile par le transporteur choisi par la FFJdR. Les frais de port, expressément stipulés lors de sa commande, seront à sa charge et figureront sur la facture envoyée. La facture est établie hors TVA.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne du site https://www.rolevent.fr/boutique/.

Le paiement s'effectue en ligne au moment de la commande. Ces CGV entrent en vigueur à la date de la commande et sont conclues pour la durée nécessaire à la fourniture des produits commandés. Le client est réputé accepter sans réserve l'intégralité des dispositions prévues dans ces conditions générales.

Le client reconnaît être parfaitement informé du fait que son accord concernant le contenu des présentes conditions générales ne nécessite pas la signature manuscrite de ce document, dans la mesure où le client souhaite commander en ligne les produits présentés dans le cadre de la boutique du site marchand. Il reconnaît également que la validation de sa commande vaut une signature en « bon pour accord » de même valeur qu'une signature manuscrite.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de l'Organisateur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Les coordonnées de l'Organisateur sont les suivantes :

Fédération Française de Jeu de Rôle (FFJdR)
% Sophie Nicole BRIAND
24 rue Madeleine Michelis
92200 Neuilly-sur-Seine

Fédération Française de Jeu de Rôle (FFJdR)
RNA : W751151563
Mail : contact@ffjdr.org / communication@ffjd.org

Les Produits présentés sur le site https://www.rolevent.fr/boutique/ sont proposés à la vente dans les pays suivants : France Métropolitaine, Europe, Suisse et International.

Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'État sont susceptibles d'être exigibles. Ils seront à la charge et relèvent de la seule responsabilité du Client.

ARTICLE 2 : INFORMATIONS SUR LES PRIX DE RÉFÉRENCE

Les Produits sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le site https://www.rolevent.fr, lors de l'enregistrement de la commande par L'Organisateur.
Les prix sont exprimés en Euros, TTC. En achetant ces produits, vous ne pouvez récupérer la TVA, car ils ont été achetés par l'Organisateur (une association) à prix TTC.

Produits	Tarif de vente € TTC (Hors frais de port)
Hoodie Toutes tailles confondues	42,00
Gourde — Bouteille infusion	25,00
Dice tray	25,00
T-shirts (édition limitée) Coupes homme et femme, Toutes tailles confondues	24,00
Carnet A5	15,00

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, mais L'Organisateur se réserve le droit, hors période de validité, d'en modifier les prix à tout moment.

Les prix ne comprennent pas les frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site et calculés préalablement à la passation de la commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais. Les produits seront facturés au Client sur la base du prix en vigueur sur le site https://www.rolevent.fr, au moment de la validation de la commande par le Client.

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE COMMANDE

Il appartient au Client de sélectionner sur le site https://www.rolevent.fr, via la page liée de la Plateforme[1], les Produits qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

- ➔ Le client choisit un produit qu'il met dans son panier, produit qu'il pourra supprimer ou modifier avant de valider sa commande et d'accepter les présentes conditions générales de vente. Il rentrera ensuite ses coordonnées postales. Après validation des informations, il accédera à un portail de paiement sécurisé. Une fois le paiement finalisé, la commande sera considérée comme définitive.
- ➔ Les offres de Produits sont valables tant qu'elles sont visibles sur le site.

[1] https://www.helloasso.com/associations/federation-francaise-de-jeu-de-role-ffjdr/evenements/boutique-rol-event

- ➔ Les visuels Produits sont non-contractuels
- ➔ La vente ne sera considérée comme valide qu'après paiement intégral du prix. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.
- ➔ Toute commande passée sur le site https://www.rolevent.fr/boutique, via la page HelloAsso liée, constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et L'Organisateur.
- ➔ L'Organisateur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Les Produits à la vente sont en précommande et ne seront commandés aux fournisseurs après la clôture de l'événement, ce afin de maîtriser les couts, et de maximiser le montant des dons par l'Organisateur. Les livraisons ne pourront donc être réalisées que deux mois après la clôture de l'événement. En 2021, l'événement se clôture le 15 novembre 2021, les premières livraisons débuteront donc en mi-février 2022.

Pour les livraisons en France en Métropolitaine, aucune autre commande adressée à la FFJdR par un autre moyen (ci-dessus), y compris par e-mail, ne pourra être prise en compte.

Pour les livraisons hors France Métropolitaine, les Clients résidant sur ces territoires sont appelés à contacter le site internet par le biais du formulaire de contact prévu à cet effet afin qu'une solution puisse leur être apportée de façon adaptée.
Il vous faudra valider les CGV et choisir un moyen de paiement pour finaliser votre commande.

Les produits sont livrés à l'adresse de livraison figurant sur le formulaire de commande.
Le délai de livraison varie selon la destination. Une fois mis dans les mains du transporteur, le délai moyen de livraison est de 3 à 5 jours en France Métropolitaine.
Les informations contractuelles feront l'objet :

- D'un accusé de confirmation par voie de courriel immédiatement après la validation de la commande.
- D'une information par voie de courriel dès que les articles commandés seront déposés auprès du prestataire d'expédition.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE PAIEMENT

Le prix est payable comptant par le Client, en totalité au jour de la passation de la commande. Les données de paiement sont échangées en mode crypté grâce au protocole défini par le prestataire de paiement agréé intervenant pour les transactions bancaires réalisées sur le site https://www.rolevent.fr.
Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par L'Organisateur des sommes dues.

L'Organisateur ne sera pas tenu de procéder à la délivrance des Produits commandés par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix en totalité dans les conditions indiquées.

Le prix est payé par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

➔ Via la Page dédiée sur la plateforme HelloAsso[2] (paiement par CB uniquement)

➔ Via virement, en utilisant un compte PayPal :
Merci de renvoyer le bon de commande complété à l'adresse suivante : tresorier@ffjdr.org
Pour toute information sur ce moyen de paiement (Lien[3])

➔ Par chèque, accompagnement du bon de commande :

Le chèque est à adresser à la "Fédération Française de Jeu de Rôle et nous transmettre accompagné du bon de commande imprimé à l'adresse suivante :

Fédération Française de Jeu de Rôle (FFJdR)
% Mme Sophie Nicole BRIAND
24 rue madeleine Michelis
92200 Neuilly-sur-Seine

Sans présence de ce bon de commande, le paiement ne pourra être accepté et le chèque sera détruit.

ARTICLE 5.1 : MODALITÉS DE LIVRAISON

La Livraison s'entend du transfert physique du Produit commandé de l'Organisateur au Client.

Le périmètre de Livraison est constitué pour le monde entier.

Le prix de livraison est présenté en euros pour une livraison à une adresse valide.

Frais de ports* (tarifs < 1kg)

- En France métropolitaine : 7,5€
- En Europe : 9€

Pays concernés : Suisse, Belgique, Pays Bas, Luxembourg, Allemagne, Italie & Espagne

- À l'étranger (pour tout pays non cité plus haut) : 11€

** Si votre colis dépasse 1 kg, des frais supplémentaires peuvent vous être demandé*
***Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'État sont susceptibles d'être exigibles. Ils seront à la charge et relèvent de la seule responsabilité du Client.*

---

[2] https://www.helloasso.com/associations/federation-francaise-de-jeu-de-role-ffjdr/evenements/boutique-rol-event-edition-2021

[3] https://www.paypal.com/ca/for-you/account/how-does-paypal-work?locale.x=fr_CA

La livraison des produits se fera après réception et validation du paiement. Les produits sont livrés à l'adresse de livraison notifiée par le client. La date de livraison peut varier relativement aux délais de préparation et d'expédition.

L'adresse de livraison indiquée par l'acheteur est sous sa seule responsabilité et FFJdR se décharge de toute responsabilité en cas d'erreur sur celle-ci. Dans le cas d'un envoi de colis à l'adresse indiquée par l'acheteur et que celle-ci est fausse (manque d'information, NPAI) et renvoyée à l'expéditeur. Les Clients n'ayant pas reçu leur commande sont appelés à contacter le site internet par le biais du formulaire de contact afin qu'une solution puisse leur être apportée de façon adaptée.

Les livraisons en point relais ne sont pas acceptées par La Poste et les problèmes liés à une adresse indiquée en point relais ne pourront être pris en charge ni par la FFJdR, ni par La Poste.

Les délais de livraison s'entendent en jours ouvrés et correspondent aux délais moyens de préparation et d'acheminement de la commande sur le territoire. Les samedis, dimanches et jours fériés, ainsi que les jours où le transport routier est interdit sont considérés comme des jours non ouvrés.

Par ailleurs, la livraison ne pourra pas intervenir entre 22h00 et 8h00 du matin.

ARTICLE 5.2 : FORCE MAJEURE

La responsabilité de l'Organisateur, l'association Fédération Française de Jeu de Rôle, ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

ARTICLE 6 : TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

L'Organisateur demeure propriétaire des produits vendus jusqu'au complet paiement du Prix (le Prix Tout Compris) par le Client.

Chaque commande sera accompagnée de la facture correspondante, émise par le ou L'Organisateur des produits commandés.

Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle au transfert au Client, au moment de la réception par lui, ou par un tiers désigné par lui autre que le transporteur, des risques de perte ou de dommage des Produits faisant l'objet de la réserve de propriété, ainsi que des risques de dommage qu'ils pourront entraîner.

La livraison est constituée par le transfert au Client de la possession physique ou du contrôle du Produit. Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits commandés seront livrés en une seule fois.

L'Organisateur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les produits commandés par le Client dans les délais précisés. Toutefois, ces délais sont communiqués à titre indicatif.

Le Client est tenu de vérifier l'état des produits livrés. Il dispose d'un délai de 30 jours à compter de la livraison pour formuler des réclamations par mail, accompagnées de tous les justificatifs y afférents (photos notamment). Passé ce délai et à défaut d'avoir respecté ces formalités, les Produits seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent et aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée par L'Organisateur.

L'Organisateur remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais, les Produits livrés dont les défauts de conformité ou les vices apparents ou cachés auront été dûment prouvés par le Client, dans les conditions prévues aux articles L 217-4 et suivants du Code de la consommation et celles prévues aux présentes CGV.

ARTICLE 7 : GARANTIES LÉGALES DE CONFORMITÉ

Les Produits fournis par L'Organisateur bénéficient :
De la garantie légale de conformité, pour les Produits défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande,

De la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation,

Dispositions relatives aux garanties légales

Article L217-4 du Code de la consommation
« L'Organisateur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L217-5 du Code de la consommation
« Le bien est conforme au contrat :
1 - S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
- s'il correspond à la description donnée par L'Organisateur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par L'Organisateur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2 - Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance de l'Organisateur et que ce dernier a accepté. »

Article L217-12 du Code de la consommation
« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Article 1641 du Code civil.
« L'Organisateur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648 alinéa 1er du Code civil
« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

Article L217-16 du Code de la consommation.
« L'Organisateur remboursera ou remplacera ou les Produits jugés non conformes ou défectueux. »

Les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs.

Les remplacements ou réparations des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 10 jours suivants la constatation par L'Organisateur du défaut de conformité ou du vice caché.

La responsabilité de l'Organisateur ne saurait être engagée dans les cas suivants :
Non-respect de la législation du pays dans lequel les produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier.

En cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

Les photographies et graphismes présentés sur le site ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité de l'Organisateur.

La garantie de l'Organisateur est, en tout état de cause, limitée au remplacement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

Pourquoi certains visuels et présentations de produits sont-ils non-contractuels ?

Dans le cadre de ce premier événement caritatif, la boutique fonctionne selon la logique de précommande. En effet, nous avons choisi de ne pas avancer de frais et de ne pas générer de stock pour permettre de maximiser les dons.

Les commandes des nombres exacts de produits à fabriquer & à livrer seront transmis à notre fournisseur à la clôture de l'événement, ce afin de sélectionner le fournisseur le plus adapté à la commande. Par exemple, si nous recevons une commande totale de 50 Hoodies sur le Rôl'Event, nous sélectionnons notre fournisseur qui produit en série. En revanche, si nous recevons une commande de 3 Hoodies, nous prendrons contact avec notre artisan flockeur référent qui les fera à l'unité. En revanche, pour la bouteille et le dice tray, nous avons fixé les fournisseurs donc les photos sont contractuelles. Pour en savoir plus sur toutes les conditions, consulter nos CGV sur la boutique.

ARTICLE 8 : DROIT DE RÉTRACTATION

Article L121-20-12 du Code de Commerce
« Pour toute vente à distance, le client consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter à compter de la réception du bien ou de l'exécution de la prestation de service, sans qu'aucune justification ne soit requise de sa part. »

Ce délai court à compter de la remise effective de sa commande. Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Seuls seront repris les produits renvoyés dans leur ensemble, dans leur emballage d'origine complet et intact, et en parfait état de revente.
Tout produit qui aura été abîmé, ou dont l'emballage d'origine aura été détérioré, ne sera ni remboursé ni échangé.

Ce droit de rétractation s'exerce sans pénalité.
Dans l'hypothèse de l'exercice du droit de rétractation, le client peut demander soit le remboursement, soit l'échange du produit.
En cas d'exercice du droit de rétractation, la FFJdR fera tous les efforts pour rembourser le client dans un délai de 30 jours à compter du jour où la FFJdR reçoit notification par le Client de sa volonté de se rétracter. Il sera remboursé par crédit via PayPal. Au-delà du délai de trente jours, la somme due est, de plein droit, productive d'intérêts au taux légal en vigueur.

ARTICLE 9: LOI APPLICABLE – LITIGE

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme. En cas de litige ou de réclamation, le client s'adressera en priorité à la FFJdR pour obtenir une solution amiable.

Pour toute réclamation merci de contacter le service clientèle à l'adresse postale ou mail de l'Organisateur indiqué à l'ARTICLE 1 des présentes CGV. Toute demande initiée après le 20 avril 2021 ne sera pas traitée.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (par exemple : conciliation) en cas de contestation.
Le Client est également informé qu'il peut, également recourir à la plateforme de Règlement en Ligne des Litiges (RLL) :
https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes CGV et qui n'auraient pas fait l'objet d'un règlement amiable entre L'Organisateur ou par médiation, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.
Autrement, seuls les tribunaux français seront compétents. Si l'une des clauses de ces CGV est jugée contraire à la loi par un de ces tribunaux, les autres clauses restent applicables.

ARTICLE 10: INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Le contenu du site https://www.rolevent.fr est la propriété de l'Organisateur et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.
Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon. Toute représentation, reproduction, utilisation commerciale, partielle ou totale des différents éléments du site est interdite sans autorisation préalable écrite de la FFJDR et expose le contrevenant à des poursuites.

Les informations qui sont demandées au client sont nécessaires au traitement de sa commande et pourront être communiquées aux partenaires contractuels de la FFJDR intervenant dans le cadre de l'exécution de cette commande.
Le client peut demander par mail à la FFJdR d'exercer ses droits d'accès et de rectification à l'endroit des informations le concernant et figurant dans les fichiers de la FFJDR, dans les conditions prévues par le règlement (UE) 2016/679, RGPD.
Ces informations et données sont conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires.
Les données à caractère personnel collectées pour le traitement de votre commande ne seront utilisées qu'à ces fins et ne seront conservées que 12 mois. Durant toute la durée de conservation, nous mettons tout en œuvre pour protéger vos données.

Les données seront partagées avec notre 'sous-traitant', la Plateforme HelloAsso, pour la réalisation de la commande.

En application du règlement (UE) 2016/679 concernant le traitement des données à caractère personnel, RGPD, vous disposez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de suppression sur vos données à caractère personnel. Vous pouvez exercer ce droit auprès de la présidente de l'association, responsable des traitements opérés par la FFJDR, à l'adresse : president@ffjdr.org.

Informations personnelles concernant le formulaire de don (notamment via HelloAsso) :
La FFJDR s'engage à respecter la confidentialité de votre don, à ne pas transmettre vos coordonnées à un autre organisme pour des échanges de fichiers et faire preuve de transparence et de clarté dans sa gestion financière.